



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 125800

Texte de la question

M. Michel Terrot interroge M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'utilisation du subutex ou buprenorphine, produit de substitution à l'héroïne. Il est utilisé par les toxicomanes qui entament un protocole encadré de substitution. Or il est devenu de plus en plus facile de se procurer du subutex, et très vite son commerce illégal est apparu, permettant bien souvent aux toxicomanes de s'acheter de la drogue grâce aux bénéfices de la revente des doses de subutex. Deux rapports internationaux de l'ONU ont mis en garde la France en 2007 et 2010 sur la question de ces trafics, estimant que 20 % à 25 % du substitut à l'héroïne diffusé dans notre pays étaient détournés vers le marché illégal. Il lui demande la position du Gouvernement concernant cette pratique préoccupante.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125800

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 janvier 2012, page 216

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)